

**Monastir, le 7 juin 2021**

**Note aux résidents- Bourses de stages**

Il est porté à la connaissance des résidents que les demandes pour l'octroi des bourses de stages pour l'année 2021 doivent parvenir au bureau des stages avant le 22 juin 2021.

Le dossier à déposer doit comporter les documents suivants :

- Une demande au nom de Mr Le Ministre de la Santé S/C de Mr Le Doyen de la Faculté de Pharmacie de Monastir
- Une lettre d'accueil provenant du service/laboratoire qui précise la durée, la nature du stage à effectuer en rapport avec la spécialité et l'option du candidat
- Une lettre de motivation du candidat (pertinence du stage, ...)
- Le CV du candidat :
  - Attestation de réussite (EPU, UV, Mastère, CEC..)
  - Travaux scientifiques (posters, communications, articles...)
  - Autres (enseignements en cours)

La Directrice des stages

Pr Emna ZRIBI



Directrice des Stages  
Pr. Emna Zribi